

VA du 2/02/2017

CONSOMMATION DE FONCIER L'opération Sacs de blé consiste à ensemen- cer des surfaces en attente d'urbanisation et à sensibiliser à la préservation du foncier agricole. Bilan.

L'industriel PRB prête 4 ha à « Sacs de blé »

L'association Sacs de blé que préside Daniel Rabiller qui se donne pour but d'alerter sur l'excessive consommation de foncier et de contribuer à l'édu- cation des enfants dans les pays en voie de développement, vient de présenter le bilan des actions menées en 2016 et ses projets de semis pour 2017. Rappelons que pour cette opération, chaque année les parcelles ensemen- cées sont situées dans des réserves foncières, la Cavac offre la semence et les JA l'huile de coude.

Les parcelles « Sac de blé » d'une part, n'ayant pas plus que les autres, été à l'abri des mau- vaises conditions météo du printemps dernier, et, d'autre part, les prix étant au plus bas, les recettes tirées de la moisson 2016 sont inférieures à celles de l'année précédente. Quatre départements - Vendée, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, et Eure - avaient partici- péné aux opérations 15 000 euros ont été répartis entre dif- férentes associations caritatives dont 10 000 à Saint-Gabriel- Solidarité, 1 000 à l'AFDI Vendée, 750 à



Lors de la présentation de l'opération 2017, les JA étaient représentés par Olivier Girard, Séverine Ferré et Joël Perocheau ; l'union cantonale SEA par Louis-Marie Fortineau ; l'AFDI par Adrien Girardeau, La com com par Patrice Pageau et Daniel Gracineau (ptd et vice-ptd) ; et la société PRB par Jean-Jacques Laurent et Frédéric Caillé.

l'AFDI du Maine et Loire, le reste à des associations du département de l'Eure. Enfin un reliquat de 1000 euros sera affecté par l'AG «Sacs de blé» du mois de mars prochain

Pour les semis 2017, pour la première fois en Vendée une entreprise industrielle - la société PRB, gros consommateur de foncier à la Mothe et à la Chapelle-Achard - met une

surface de 4 ha à disposition de l'association.

La présence des responsables de PRB à cette rencontre a permis d'échanger avec eux sur

21,7 HA EN 2017

- Pour les semis 2017 en Vendée il est prévu 21,7 ha dont :
- La Mothe-Achard : 7,5 ha ;
- Nieul-le-Dolent : 1,5 ha
- Les Brouzils : 2 ha
- Cheffois et St-Maurice-le-Girard : 2,5 ha
- Canton de La-Roche-sur-Yon : 1,5 ha
- Le Poiré-sur-Vie : 4 ha
- Mortagne : 1,2 ha (1^{ère} participation)
- Les Herbiers : 1,5 ha (1^{ère} participation)

l'importance de préserver le foncier agricole et de recher- cher ensemble les moyens pour assurer le développement industriel et agricole. Un rendez-vous est pris avec l'ensem- ble des entreprises mothaises et la Com Com pour une réu- nion avec les jeunes agricul- teurs et l'Union cantonale.

Enfin, le président de Sacs de blé a entrepris des démarches auprès des jeunes agriculteurs du bureau national pour leur faire découvrir cette opération et la développer.